

QUESTIONS DIVERSESAFFAIRE N° 22/6OBJET - Dénomination des voies dans les sections

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La Municipalité poursuit son opération de recensement des voies non dénommées dans les sections, dont le but je vous le rappelle, est de permettre une identification aussi complète que possible de la voirie, le numérotage des immeubles devant être effectué par la suite en collaboration avec les Postes et Télécommunications.

Je sou mets en conséquence à votre appréciation une nouvelle liste des rues à dénommer ou dont la dénomination est à revoir.

ANCIENNE DENOMINATIONPROPOSITION* SAINTE-CLOTILDE

- | | |
|--|----------------------------|
| - Jonction rue des Deux Canons -
rue Stalissas Gimart | - Rue du Bois de Fer |
| - Impasse des Chauves Souris | - Impasse des Colombes |
| - Voie de desserte du cimetière
par la SIDR | - Allée des Chrysanthèmes |
| - Voie d'accès aux HLM des
Tamarins | - Rue Raphaël Barquissseau |
| - Voie intérieure des HLM des
Tamarins | - Rue Jules Geslin |
| - Chemin Damour | - Rue Emile Grimaud |
| - Ruelle Nord entre Chemin Damour
et rue Lory les Bas | - Ruelle du Bois de Source |

* LE CHAUDRON

- | | |
|--|---------------------------|
| - Voie périphérique du Stade du
Chaudron | - Avenue Georges Pompidou |
| - Voie de l'ancienne SIDR en bois | - Rue François de Mahy |
| - Voie intérieure des Calebassiers
II, III, VI | - Rue du Plessis |
| - Jonction CD 60 rue Hippolyte
Fouquet par la SIDR et les
Calebassiers | |

Voies de la Zone d'Entrepôts
du Chaudron

- Rue du Père Lafosse

Voie n° 1

- Rue Edouard Manes

- | | |
|--|----------------------------|
| Voie n° 2 | - Rue Jules Hermann |
| Voie n° 3 | - Rue Gabriel de Kerveguen |
| Voie n° 4 | - Rue Pierre Aubert |
| Voie n° 5 | - Rue Liolet Geoffroy |
| - Impasse vers le Temple Indien | - Impasse du Temple |
| - Voie du lotissement Patel | - Impasse Triolet |
| - Voie de la Cité de l'habitat de transition | - Rue des Brulya |
| - Voie d'accès au Stade de l'Est | - Rue du Stade |
| * MOUFTA | |
| - Voies intérieures des lotissements Foucherolles - Tisserande - Aouates | |
| Voie n° 1 | - Rue des Foucherolles |
| Voie n° 2 | - Rue Foch |
| Voie n° 3 | - Rue Lyautoy |
| Voie n° 4 | - Allée Turenne |
| - Chemin de la Chapelle | - Rue de la Chapelle |
| - Voie nouvelle desservant le terrain de la SIDR depuis le CD 80 | - Rue des Cités Nouvelles |
| - Voie intérieure du lotissement "Cassias" | - Rue des Cassias |
| - Voies intérieures des lotissements Hambolos et Moulin à Vent | |
| Voie n° 1 | - Rue de la Normandie |
| Voie n° 2 | - Rue de la Franche-Comté |
| Voie n° 3 | - Rue de la Picardie |
| Voie n° 4 | - Rue du Languedoc |

Après échanges de vues, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions de dénomination contenues dans le rapport présenté par le Maire.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 20 octobre 1982